

Un défi particulier : mieux gérer le tourisme en améliorant la formation et les conditions de travail

Gilbert Tarrab

Volume 2, Number 1, February 1983

Formation et conditions de travail en tourisme

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1080836ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1080836ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Université du Québec à Montréal

ISSN

0712-8657 (print)

1923-2705 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this document

Tarrab, G. (1983). Un défi particulier : mieux gérer le tourisme en améliorant la formation et les conditions de travail. *Téoros*, 2(1), 1-1.
<https://doi.org/10.7202/1080836ar>

Un défi particulier: mieux gérer le tourisme en améliorant la formation et les conditions de travail

Quand je fus approché pour préparer ce numéro thématique de la revue Téoros sur "les conditions de travail en tourisme", je ne fus pas long à accepter. Non pas qu'il s'agisse là de ma spécialité, loin de là. Mais il m'a semblé que ce secteur d'activité, essentiel à la fin du XXe siècle, méritait grandement qu'on s'y attarde et qu'on lui consacre le temps qu'il fallait pour préparer un tel numéro.

Gérer le tourisme est devenu, en effet, une activité en soi, bien différenciée des autres secteurs de gestion. Non pas tant dans les principes d'une gestion saine, qui sont similaires dans n'importe quel secteur économique et culturel, qu'il soit public ou privé. Mais gérer la "chose" touristique comporte un défi particulier, qu'on ne retrouve pas nécessairement dans les autres secteurs d'activité économique: le capital humain, comme le montre le texte de Claude Jounhannet, y est peut-être encore plus essentiel qu'ailleurs, étant donné la nature même du secteur "tourisme". Cela nécessite une formation d'un type particulier, comme s'emploie à le démontrer l'article d'André Bergeron, professeur au Cegep de Granby. Multidisciplinaire par essence, cette formation se doit de recouvrir plusieurs champs d'expertise. Dans cet article, André Bergeron et ses collaborateurs s'interrogent notamment sur l'adéquation entre la formation et les emplois.

Le texte de Michel Grant, aidé dans sa démarche par deux étudiants en tourisme, fait le point sur les conditions de travail en tourisme, plus particulièrement dans les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration. Le dernier rapport complet et sérieux sur l'ensemble de l'industrie touristique québécoise remonte à 1970: il s'agit du fameux rapport Baumann⁽¹⁾. Certes, il y eut depuis divers rapports sectoriels mais, à notre connaissance, aucun n'a traité de l'ensemble de la question. Le texte de Michel Grant, sans combler cette lacune, -on attend toujours avec impatience un rapport exhaustif sur l'état de l'industrie touristique dans son ensemble pour les années 1980-, souligne néanmoins plus spécifiquement l'importante question de la détermination des conditions de travail et tout ce qui entoure la négociation multipatronale.⁽²⁾

Jean Stafford, quant à lui, nous trace un tableau de ce que pourrait être le travail en tourisme en l'an 2000. Nous avons en effet pensé qu'un texte sur les prospectives et perspectives d'avenir sur le travail en tourisme pourrait, de par les questions et interrogations soulevées, susciter une riche réflexion, voire un débat, sur l'a-venir de la chose touristique au Québec.

Enfin, une bibliographie sélective, réalisée par les documentalistes du Centre d'études en tourisme, contient la mention de plusieurs ouvrages, rapports, articles de revue qui révèlent que les problèmes d'emplois que nous avons ici même au Québec se retrouvent parfois tels quels, dans d'autres nations, beaucoup plus "vieilles" du point de vue historique. Louis Jolin met en parallèle quelques extraits de ces ouvrages, ce qui a pour effet d'élargir le débat et les perspectives.

Nous disions au début de cette présentation que gérer le tourisme n'était pas une gestion comme les autres. Gageons que ce numéro aura réussi à montrer quels paramètres originaux sont en jeu quand on se donne pour objet et comme discipline de gérer le tourisme. Les variables en sont tellement diversifiées que, de plus en plus, le statut de "science" particulière est en voie de s'actualiser pour sérieusement traiter de cette question. Le temps de l'amateurisme et du melting-pot est définitivement révolu. Dorénavant, ce champ d'investigation demandera, très bientôt, des spécialistes formés à l'exercice de cette science.

Gilbert Tarrab

(1) André BAUMANN et associés, L'industrie touristique au Québec, Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, 1970.

(2) Voir là-dessus, de M. GRANT, L'accès au syndicalisme: une problématique, in Document P, revue de l'Association des professionnels en ressources humaines du Québec (novembre 1982, vol. 6, no. 3, pp. 12-14).